

Quand la glace et le marron s'associent

INDUSTRIE Sabaton, le spécialiste ardéchois des produits à base de châtaignes, va investir dans l'entreprise Terre adélice, fabricant ardéchois de glaces et sorbets bio artisanaux, à hauteur de 30 %.

Ce sont deux grands noms de l'agroalimentaire ardéchois qui s'associent en cette fin 2021. Terre adélice et Sabaton sont deux entreprises familiales ardéchoises ancrées dans leurs territoires respectifs, engagées dans une démarche de qualité.

DEUX ENTREPRISES ARDÉCHOISES DE RENOM

Confiseur depuis 1907, Sabaton est implanté à Aubenas, au cœur de l'Ardeche castanéicole. Marrons glacés, crèmes de marrons, confitures, écorces d'agrumes confites, pâtes de châtaignes d'exception font de Sabaton le fournisseur privilégié des pâtisseries et des restaurateurs de renom dans le monde entier : une clientèle qui représente 75 % de l'activité de l'entreprise, dont 50 % à l'export.

Fervent défenseur de l'appellation d'origine protégée (AOP) châtaigne d'Ardeche, Sabaton développe toute une gamme de produits labélisés et contribue au développement de la castanéiculture ardéchoise.

De son côté, Terre adélice est une entreprise spécialisée dans la fabrication artisanale de glaces et sorbets. Elle propose une gamme 100 % bio, de plus de 140 parfums, privilégiant l'approvisionnement de ses matières premières via des filières locales. Depuis sa création en 1996 par Xavier et Bertrand Rousselle, l'entreprise s'est engagée pour



Terre adélice a ouvert l'été dernier un salon glacier sur son site historique du Moulinon, à Saint-Sauveur-de-Montagut. Photo : Carole Limbach

la préservation de l'environnement et la valorisation de l'humain.

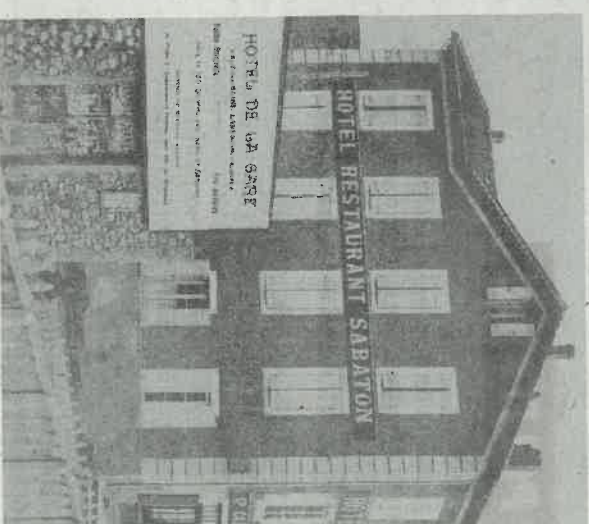
Elle a obtenu le label bio « Entrepris durable », venant souligner cet engagement. Terre adélice, c'est aujourd'hui une trentaine de salariés sur le site de production à Saint-Sauveur-de-Montagut, qui travaillent en grande autonomie dans une démarche d'entreprise libérée, où chacun peut contribuer à sa façon au projet commun. Sa clientèle est constituée pour un tiers de restaurateurs. Le reste des ventes se fait chez les glaciers, grossistes et magasins spécialisés bio, ainsi que sur le site internet lancé l'été dernier.

NOUVELLE ÈRE CHEZ TERRE ADÉLICE

Fondateurs de Terre adélice, Xavier Rousselle est parti à la retraite fin 2020, alors que son frère Bertrand le prévoit à court terme. Le temps de transmettre le relais à la nouvelle équipe dirigeante. C'est en recherchant toutes les alternatives pour gérer la transmission que les familles Rousselle et Sabaton se sont rencontrées et se sont découvertes des aspirations communes et une envie de collaborer durablement. C'est dans

ce cadre que Sabaton SAS va entrer au capital de Terre adélice SAS à hauteur de 30 %, ce qui permettra le retrait des membres de la famille Rousselle qui le souhaitent. Le groupe familial Rousselle conserve la majorité et continuera de favoriser l'actionariat salarié, au côté de son nouvel associé.

Ce partenariat est une opportunité de collaboration, de partage des bonnes pratiques (comme la RSE par exemple), de synergies futures, et de pérennité de ces entreprises locales incontournables de l'Ardeche. Aucun changement n'est prévu à court terme dans le fonctionnement des deux sociétés. Le rapprochement sera effectif au 1er janvier 2022.



La Maison Sabaton est une entreprise ardéchoise historique. Le confiseur a vu le jour en 1907. © Sabaton

Les fondateurs de Terre adélice prennent leur retraite mais la famille Rousselle garde la main.